

Entre représentations institutionnelles
et réalités vécues

REPENSER L'ÉCONOMIE À PARTIR DU TERRAIN SOCIAL



**SOUMAYA
MAAMRI**

Forum tunisien
Pour les droits économiques et sociaux

Entre représentations institutionnelles et réalités vécues
REPENSER L'ÉCONOMIE À PARTIR DU TERRAIN SOCIAL

Soumaya Maamri

Fidèle à sa mission depuis sa création, le FTDES place la justice sociale, la participation citoyenne et l'analyse des inégalités au cœur de son action. Ses travaux de recherche antérieurs ont confirmé le retrait progressif de l'État de son rôle social, l'instrumentalisation des institutions publiques, et la montée de systèmes économiques communautaires basés sur des savoir-faire locaux mais traversés par des inégalités internes. Le FTDES s'appuie sur une présence prolongée sur le terrain et une connaissance fine des modes de vie des populations marginalisées, rendant visibles des dynamiques souvent ignorées : exploitation, insécurité, accès inégal aux ressources et effets des crises climatiques.

S'inscrivant dans cette continuité, **le présent policy brief fait partie d'une série de cinq contributions du même format élaborées par des chercheur.rses dans le cadre du projet "Eco², ensemble : Vers un modèle de développement inclusif des marges et de leurs territoires".** Le FTDES vise par le présent projet un savoir économique réconcilié avec sa nature comme une science sociale, soucieux de contribuer au débat sur les inégalités et formes de résistance socio-économique invisibles / invisibilisées à plusieurs niveaux. Grâce à un travail collectif, le projet se penche sur l'analyse du décalage entre les politiques publiques et les réalités socio-économiques et environnementales. Ce projet, ancré dans le terrain et dirigé par une chercheuse principale, est conçu selon une démarche longitudinale de trois ans inspirée de l'ethnométhodologie et explorant les formes de résistance économique invisibilisée dans trois milieux contrastés : marin, urbain et forestier/rural.

Les résultats majeurs du projet montrent une invisibilisation accrue (93,3 %) des populations étudiées, une méfiance généralisée envers l'État (83 %), et une absence de lisibilité de la vision économique nationale (88 %). La marginalisation se manifeste par une précarité profonde, l'absence de protection sociale, et des rapports de domination structurés autour de l'accès aux ressources naturelles, du poids des intermédiaires et de la dégradation environnementale. Les risques climatiques, notamment dans les zones marines et forestières, aggravent la vulnérabilité économique et menacent la durabilité des activités locales. Face à ces constats, le projet met en avant l'urgence de rompre avec l'invisibilisation afin d'engager une transformation des rapports de pouvoir. Les populations interrogées préconisent :

- Des politiques de redistribution et un système de santé équitable,

- La structuration et l'autonomisation communautaires,
- L'intégration des enjeux écologiques dans les stratégies de développement,
- La régularisation de l'économie informelle accompagnée d'une réforme fiscale (54 % prêts à se régulariser).

L'approche adoptée, ancrée dans les réalités locales, multi-située et centrée sur la voix des groupes marginalisés, permet au FTDES de produire un savoir critique, participatif et accessible. Ce travail a ainsi alimenté cinq policy briefs thématiques, ainsi que des espaces de diffusion médiatique et académique destinés à ouvrir un débat public inclusif sur les tensions entre centre et périphéries, et sur les conditions nécessaires à l'émergence d'un nouveau modèle de développement fondé sur la justice sociale et environnementale.

Le FTDES invite son audience à découvrir la série de policy briefs dans son intégralité, disponible en deux langues sur son site officiel, ainsi qu'à revisiter les études antérieures ayant guidé la conception de ce projet, notamment :

Les Inégalités en Tunisie, un ouvrage collectif publié en mars 2022 (338 pages) et disponible ici:

<https://ftdes.net/rapports/inegalites.fr.pdf>

Le Marché de la Rue d'Espagne ou l'Economie de la Rue, un ouvrage collectif publié en octobre 2022 (286 pages) et disponible ici (en Arabe):

<https://ftdes.net/rapports/ruedespagne.pdf>

Forêts Tunisiennes : entre marginalisation territoriale et valorisation des ressources naturelles, ouvrage collectif

(cahiers) publié en février 2022 et disponible ici :

<https://tinyurl.com/mr55cxht>

De la rue à la mer : les nouvelles politiques de l'informel en Tunisie, ouvrage publié en mai 2024 (76 pages) et disponible ici:

<https://ftdes.net/wpcontent/uploads/2024/05/De-LA-RUE-a-la-Mer.pdf>

Les Formes de Vulnérabilité et de Résistance Economique Invisibles ou « Invisibilisées », étude publiée en février 2023 (43 pages) et disponible ici :

<https://ftdes.net/rapports/precarite.fr.pdf>

RESUME EXECUTIF

L'analyse des questionnaires recueillis sur le terrain révèle un fossé manifeste. D'un côté, les institutions politiques et administratives portent une certaine représentation du vécu des populations vulnérables et des politiques publiques qui leur sont destinées. De l'autre, ces groupes vivent une réalité différente et développent leur propre perception de leurs conditions de vie et du rôle de l'État.

Ce fossé reflète l'absence de participation des communautés marginalisées au débat public sur les politiques étatiques. Il confirme, également, la manière dont les participants perçoivent leur situation. A savoir une vulnérabilité multidimensionnelle -qui les maintient dans un cercle d'exclusion sociale- entravant leur accès équitable aux ressources, aux droits et aux services essentiels, et limitant leur participation à la vie sociale, politique et économique.

Cette exclusion a généré plusieurs niveaux d'invisibilisation, dont souffrent ces populations, souvent enfermées dans des cadres stéréotypés et des catégories marquées par la stigmatisation sociale. Ce processus conduit, en définitive, à reproduire et prolonger la vulnérabilité. Il importe de souligner que cette dynamique n'est pas un simple choix délibéré, mais la conséquence directe d'un modèle de développement ayant consacré les inégalités, épuisé les ressources et marginalisé les petits producteurs. Ce modèle a démontré sa limite et son incapacité à assurer un développement inclusif et durable. Il existe même un « quasi-consensus quant à l'identification des insuffisances du modèle en place et la reconnaissance de son échec à produire des avancées économiques et sociales significatives »¹.

¹ Bakkar Ghrayeb, « La question d'un modèle de développement alternatif », dans l'ouvrage collectif *La dynamique de la société tunisienne durant la décennie de la révolution : entre “volonté de vivre” et “fatalité”* (recherches spécialisées et approfondies), 1^{re} édition, 2020, Dar Mohamed Ali, p. 142.

Le fossé mis en évidence par l'enquête constitue l'une des principales expressions de ce dysfonctionnement structurel : il a relégué les droits de ces catégories sociales « à la marge de la marge ». Ce fossé se traduit par la prédominance d'approches quantitatives et d'indicateurs macroéconomiques qui diluent les inégalités et les besoins spécifiques dans des moyennes nationales réductrices, au détriment d'indicateurs liés au bien-être, à la qualité de vie et à la prise en compte du vécu collectif en tant qu'espace de connaissance.

Dans cette perspective, ce rapport met en lumière la profonde disjonction entre les représentations institutionnelles et les politiques officielles, d'une part, et les réalités quotidiennes vécues, d'autre part, où les savoirs, expériences et trajectoires de ces populations sont marginalisés, réduits à des statistiques ou à des programmes d'aide sociale qui ne font que renforcer la vulnérabilité.

LE FOSSÉ ENTRE REPRÉSENTATIONS ET POLITIQUES : LA LECTURE DES GROUPES MARGINALISÉS DE LEUR RÉALITÉ SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Les groupes ayant participé à l'étude partagent des conditions de vie difficiles. Dans la période actuelle, l'environnement de vie n'est pas, pour tous les participants, la source principale de difficultés ; c'est la situation économique qui constitue le facteur fondamental, sous-jacent, expliquant cette vulnérabilité collective à long terme.

La majorité des participants considère que la précarité économique est le premier facteur limitant leur capacité de résilience. Cette situation renvoie à l'absence de conditions de travail décent. Elle se manifeste à plusieurs niveaux, notamment :

- La précarité de l'emploi, visible à travers la faiblesse et l'instabilité des revenus
- La faiblesse des actifs détenus (capital d'actifs), tels que terres, équipements et outils de production

- La dépendance aux ressources disponibles et la rareté des alternatives ou des activités complémentaires

Ce groupe travaille dans l'économie informelle, ce qui les prive automatiquement d'un accès au système de sécurité sociale et les expose davantage à la marginalisation institutionnelle et politique, d'autant plus qu'ils ne sont pas organisés au sein de structures syndicales ou professionnelles.

Environ 84 % des personnes interrogées considèrent que les conditions sociales et économiques actuelles constituent un état durable, et non une crise conjoncturelle. Elles reflètent, selon eux, une réalité qui s'inscrit dans le temps, ce qui souligne le caractère structurel d'une vulnérabilité issue d'un long processus de marginalisation.

Ce caractère structurel affaiblit les capacités de résilience, entendues comme la faculté d'absorber les chocs, de s'y adapter puis de s'en relever. Les groupes concernés exercent en effet des activités situées dans des secteurs instables par nature. Les facteurs climatiques représentent la première menace à la continuité économique des participants. Ils ont fortement affecté la disponibilité des ressources et intensifié les conflits autour des territoires et des droits d'usage, notamment en raison de la hausse du nombre d'intermédiaires et de pratiques monopolistiques.

L'étude met également en évidence un écart entre la manière dont ces groupes perçoivent leur situation – c'est-à-dire le ressenti – et les représentations institutionnelles de la vulnérabilité.

Sur le plan symbolique, la question sociale a été placée ces dernières années au cœur du discours politique officiel. En particulier en ce qui concerne les catégories les plus pauvres et durablement marginalisées. Cet intérêt ne se limite pas à la reconnaissance officielle de leur vulnérabilité : il inclut aussi l'aveu de son aggravation et de la responsabilité politique et administrative des institutions publiques dans ce processus. Toutefois, ce discours tend à occulter la dimension structurelle du phénomène et à le réduire aux années ayant suivi la révolution.

Sur le plan opérationnel — c'est-à-dire la traduction concrète de cette reconnaissance en stratégies de lutte contre la pauvreté et d'inclusion des marginalisés — les groupes interrogés, malgré leurs milieux différents et leurs contextes géographiques variés, ne perçoivent aucun changement tangible. Au contraire, leurs réponses révèlent des tendances claires : ils perçoivent la vulnérabilité sociale et économique comme une condition permanente, collective, complexe et objective — sans nier les différences sectorielles ou individuelles — dont l'État porte la responsabilité en raison de politiques publiques inadéquates ou inexistantes.

À ce titre, 87 % des participants estiment que la politique économique de l'État manque de clarté, ce qui reflète l'absence de signes indiquant une possible amélioration future. Cela explique pourquoi 83 % d'entre eux pensent que leur vulnérabilité multidimensionnelle se prolongera à long terme.

Dans ce contexte, 13 participants bénéficient d'aides sociales sous forme de transferts monétaires mensuels : soit l'allocation destinée aux familles démunies (240 dinars), soit une allocation du programme d'appui social lancé en 2019 avec le soutien de la Banque mondiale, d'un montant de 260 dinars. Ces allocations peuvent parfois être complétées par des aides occasionnelles. Toutefois, leur montant demeure très limité et ne permet pas de couvrir les besoins essentiels des personnes concernées.

Le groupe participant à l'étude recourt ainsi à des mécanismes variés et informels pour faire face aux risques quotidiens. Parmi les plus importants figurent les réseaux de solidarité sociale — famille, voisinage, communauté locale — auxquels s'ajoutent l'exercice d'activités secondaires et, parfois, le travail des mineurs suite à leur abandon scolaire.

Il est à noter que le taux de travail des enfants en Tunisie atteint 4 % des enfants âgés de 5 à 17 ans, dont 5,5 % sont des enfants déscolarisés².

² Institut national de la statistique, « Situation de la mère et de l'enfant en Tunisie », Enquête nationale par grappes à indicateurs multiples, Tunisie, 2023, <https://urlr.me/nzvWdr>.

Par ailleurs, la majorité des participants indiquent avoir modifié leurs habitudes de consommation afin de réduire leurs dépenses. Ce, en raison de la faiblesse des ressources et de l'accès de plus en plus difficile à celles-ci. Ce phénomène s'est accompagné de perturbations répétées dans l'approvisionnement en produits subventionnés, ainsi que d'une hausse marquée du taux d'inflation au cours des dernières années, ce qui a fortement érodé leur pouvoir d'achat.

Cela indique que les mécanismes d'aide sociale sont incapables de briser le cercle de la vulnérabilité économique, d'autant plus qu'ils reposent principalement sur une approche quantitative. Les autorités, tout comme certaines organisations internationales telles que la Banque mondiale, accordent en effet plus d'importance au nombre de bénéficiaires qu'à la dimension qualitative. C'est-à-dire l'impact réel de ces programmes sur les conditions de vie des individus.

De plus, les programmes sociaux sont soumis à des critères stricts et à des procédures bureaucratiques complexes et rigides qui excluent de nombreux ayants droit. Les instruments mobilisés, comme les transferts monétaires de faible valeur, ne font que renforcer la vulnérabilité et les inégalités. En plus d'être insuffisants, ces transferts ne sont pas accompagnés de programmes effectifs de renforcement économique ni de réformes structurelles susceptibles de traiter les causes profondes de la vulnérabilité.

Les politiques sociales publiques ont ainsi transformé le principe de solidarité en une simple « gestion technique de la misère » assurée par l'appareil bureaucratique. L'administration entre alors dans une relation déséquilibrée avec le demandeur d'aide et exerce à son encontre diverses formes de violence symbolique. Les programmes sociaux deviennent, de ce fait, des instruments de contrôle social plutôt que des outils de lutte contre la pauvreté³.

³ Vincent Dubois, *La vie au guichet : relation administrative et traitement de la misère*, Collection « Études politiques », Paris, Economica, juillet 2000.

« LE FOSSÉ DES REPRÉSENTATIONS » COMME PRODUCTEUR D'INVISIBILISATION

Selon 92 % des participants à l'étude, le niveau d'invisibilisation s'est accru. Cela montre que les politiques publiques ne répondent pas à leurs attentes, malgré la place centrale qu'occupe la notion d'État social dans le discours politique officiel. Au contraire, ces politiques contribuent à produire davantage d'invisibilité et de marginalisation, entravant l'accès de ces groupes sociaux aux services publics essentiels.

D'après leur perception, la bureaucratie administrative constitue le premier facteur qui rend leurs droits invisibles ou inaccessibles, suivie par les promesses trompeuses, puis par la corruption et le favoritisme. Ces facteurs sont liés entre eux : la complexité des démarches administratives favorise l'ambiguïté et les lenteurs, lesquelles encouragent à leur tour les pratiques corruptives et renforcent les inégalités dans l'accès aux droits.

Cette invisibilisation n'est ni conjoncturelle ni accidentelle. Elle est structurellement liée au modèle économique en place, qui marginalise les petits producteurs et ne reconnaît ni leur contribution économique ni leur rôle environnemental. Ces producteurs sont souvent traités de manière verticale, leurs expériences et leurs connaissances étant écartées.

Cela s'accompagne d'une invisibilisation cognitive des petits producteurs, qui se traduit par une inefficacité politique et administrative dans la gestion de leurs besoins. Cela se manifeste notamment par l'usage de critères inadaptés pour classifier les groupes marginalisés. Également, par des normes d'inclusion déconnectées des transformations contextuelles dans lesquelles évoluent ces catégories sociales. L'ignorance des spécificités de leurs activités se reflète dans l'inefficacité des politiques sectorielles existantes.

Ce processus continu d'invisibilisation contribue à aggraver la vulnérabilité des personnes concernées, ce qui entrave leur accès aux services essentiels, souvent rendus eux aussi invisibles ou inaccessibles.

Ces groupes, qui exercent des métiers pénibles et à hauts risques, identifient leur santé physique et mentale comme l'aspect de leur vie le plus affecté par leur exposition permanente à la vulnérabilité. Avec la hausse du coût de la vie, la dégradation des services de santé publics et l'absence d'assurance maladie, l'accès aux soins est devenu extrêmement coûteux. En 2019, les dépenses directes des ménages représentaient 37,9 % de la dépense totale de santé en Tunisie, c'est-à-dire les frais de soins non remboursés faute de couverture par les régimes d'assurance maladie.

Cette proportion est extrêmement élevée et constitue une menace réelle d'exposition à des dépenses catastrophiques en santé, où les soins deviennent un facteur de paupérisation, surtout pour les catégories à revenus faibles ou nuls. Cela pousse de nombreux individus à renoncer à recourir aux services de santé, restant ainsi pris dans le cercle de la maladie et de ses complications⁴.

Dans ce contexte, l'État a annoncé en 2021 le lancement de la Politique nationale de santé à l'horizon 2030, dont l'un des objectifs majeurs est d'atteindre la couverture sanitaire universelle. Cependant, les résultats du Recensement général de la population et de l'habitat de 2024 ont révélé un **recul de la couverture sanitaire à 76 %**⁵, alors qu'elle était de 81,3 % en 2014⁶.

Cela confirme le caractère superficiel des politiques publiques et leur méconnaissance des complexités du terrain, renforçant ainsi l'invisibilisation et la marginalisation, notamment en négligeant la qualité des services de santé.

⁴ Aïda Kaïd Sebsi, Inès Ayadi, « Le droit à la santé en Tunisie face aux défis de la couverture sanitaire universelle », Réseau des organisations arabes non gouvernementales pour le développement et Université américaine de Beyrouth, 2023 <https://urlr.me/WyH6SP>.

⁵ Institut national de la statistique, Recensement général de la population et de l'habitat 2024 : bilan démographique et caractéristiques de la population, mai 2025 <https://urlr.me/nGqW95>.

⁶ INS, Recensement général de la population et de l'habitat 2014, Volume « Données sociales », septembre 2017 <https://urlr.me/eHUqD7>.

Par ailleurs, l'exposition continue à la vulnérabilité a détérioré les conditions de vie fondamentales, telles que :

- l'alimentation, le logement, l'éducation des enfants, le loisir et les relations sociales et familiales.

Les changements dans les régimes alimentaires, le manque de logement décent et leurs conséquences sur la santé, ainsi que l'interruption scolaire — qui reproduit la pauvreté générationnelle — et l'absence de possibilités de loisirs, contribuent à l'épuisement psychologique et à l'isolement social. Ces aspects restent largement invisibles pour les institutions officielles, en particulier pour les groupes opérant dans l'économie informelle, dont la relation avec l'État est souvent conflictuelle.

Selon les participants à l'étude, mettre fin à l'invisibilisation nécessite avant tout la mise en place d'un système de santé plus équitable. Cette exigence traduit les difficultés auxquelles ces populations font face pour exercer leur droit à la santé, mais elle reflète également une préoccupation collective. A savoir, préserver leur capacité physique pour continuer à travailler, en l'absence de sécurité de revenu et de couverture sociale, ce qui les prive également du droit à la retraite.

D'autre part, ces groupes démontrent une conscience profonde du caractère structurel de la marginalisation qu'ils subissent. Ils considèrent que les mesures ponctuelles, telles que les aides sociales, sont insuffisantes pour y remédier. Mettre fin à cette invisibilisation requiert une redistribution de la richesse et l'adoption d'un modèle économique alternatif, capable de réorganiser la production de richesse et de reconstruire le contrat social sur des bases d'égalité, de justice et de participation sociale. Par ailleurs, les participants soulignent que rompre avec les facteurs d'invisibilisation exige d'adapter les cadres législatifs au contexte des communautés marginalisées. Ceci en les considérant comme des acteurs compétents et enracinés dans leur environnement socio-économique. Ils estiment également que l'amélioration de l'accès à l'éducation, en revalorisant son rôle de levier social sur la base de l'égalité des chances, contribuera à réduire l'invisibilisation.

De plus, certains participants insistent sur la nécessité d'autonomiser économiquement ces communautés, plutôt que de se limiter à des aides sociales qui ne traitent pas les causes profondes du problème. Cela implique la restructuration des activités économiques et la mise en place d'une réforme fiscale équitable.

Ces orientations pour mettre fin à l'invisibilisation et à la marginalisation ramènent la question au cœur de l'économie politique, car elles remettent en question le modèle de développement lui-même.

LE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT AU CŒUR DE LA RESPONSABILITÉ

Le fossé entre les structures officielles et les communautés vulnérables est évident. Ce fossé est à la fois symbolique (discours et savoirs) et fonctionnel (politiques effectives). La réalité vécue par ces communautés est très différente de ce que produisent les institutions. Cette situation trouve son origine dans le modèle de développement actuel. Ce modèle repose sur l'économie de marché pour stimuler la croissance.

Ce modèle accorde une importance économique prioritaire aux entreprises à but lucratif, orientées vers la production industrielle, notamment dans les activités d'exportation. Les efforts administratifs et politiques sont concentrés sur ces entreprises, qui bénéficient continuellement d'incitations financières et fiscales.

La justification économique permanente de ces orientations repose sur l'argument de la réduction du chômage, indépendamment de la qualité de l'emploi. Les fondements de ce modèle ne tiennent pas compte du principe d'un travail décent. Cela se traduit par des écarts marqués dans les conditions de travail entre les secteurs public et privé.

Ce modèle a montré ses limites en matière de création d'emplois, tout en consolidant de fortes inégalités sociales et territoriales entre les régions intérieures et côtières. Ces disparités régionales masquent également des écarts au sein des zones côtières elles-mêmes, rendant certaines catégories invisibles, comme les petits pêcheurs.

Par ailleurs, le modèle actuel s'avère incapable de générer un développement intégré et durable. Bien que la Tunisie ait intégré depuis plusieurs années certaines mesures sous la bannière du « développement durable et de l'économie verte » dans les lois de finances successives, ces mesures restent superficielles, dépourvues de bases économiques, administratives et législatives solides. Une réalité qui reflète davantage les engagements internationaux de la Tunisie que sa volonté politique réelle.

À titre d'exemple, la loi de finances de l'année en cours a prévu la création d'une ligne de financement destinée à encourager l'investissement dans l'économie verte, circulaire et bleue⁷. Cependant, cette mesure reste isolée, car elle n'est pas intégrée dans une stratégie de développement durable ni coordonnée avec les acteurs essentiels de ces secteurs, tels que les collecteurs de bouteilles plastiques, les ramasseurs de déchets ou les petits pêcheurs.

Le terrain montre que le fossé entre l'État et les communautés vulnérables est avant tout un fossé de justice, à la fois sur le plan cognitif et social. La justice cognitive est compromise par la prépondérance des approches techniques et statistiques dans la formulation des politiques publiques. Ce, au détriment de la dimension qualitative et de l'expérience sur le terrain, transformant les populations marginalisées en simples chiffres et dossiers pour les services sociaux. Cette injustice cognitive consiste aussi à nier la capacité de ces groupes à produire du savoir parce qu'ils ne participent pas aux circuits officiels, un phénomène enraciné dans l'inégalité structurelle du pouvoir⁸.

Sur le plan de la justice sociale, le fossé se manifeste par l'absence de programmes sociaux et économiques capables d'améliorer concrètement les conditions de vie fondamentales des populations marginalisées (alimentation, logement, éducation, protection sociale...), ce qui est lié, au fond, à une politique distributive de la richesse défaillante.

⁷ Article 66 de la loi de finances pour l'année 2025, <https://urlr.me/jCgEYW>

⁸ Miranda Fricker, *Epistemic Injustice : Power and the Ethics of Knowing*, première édition, Oxford University Press, 2007, p. 156.

Les résultats de l'étude de terrain révèlent un quasi-consensus parmi les participants sur l'absence de confiance dans l'État. Un fait qui se traduit essentiellement par l'incapacité des politiques à répondre aux besoins réels et par le déficit fonctionnel des structures étatiques dans la gestion des affaires locales. Cela soulève des questions sur la légitimité de ces politiques, qui ne bénéficient d'aucune reconnaissance sociale tangible de la part des communautés concernées. D'ailleurs, cela met en évidence le faible niveau de représentation, lié à la quasi-absence de ces groupes dans les circuits de dialogue et de décision, dans un système marqué par une centralisation excessive et l'absence de mécanismes de démocratie participative.

Le manque d'outils de l'État pour comprendre la réalité a conduit à traiter les populations marginalisées comme une masse homogène, sans tenir compte des différences entre leurs conditions et besoins spécifiques.

En outre, un autre niveau de marginalisation est lié à la nature de l'économie néolibérale, caractérisée par la domination des approches quantitatives et des indicateurs macroéconomiques, au détriment du bien-être et de la qualité de vie. Cette domination dilue les disparités territoriales et sociales dans des moyennes nationales selon une approche comptable et réductrice.

Par exemple, l'accent est mis sur le taux de croissance plutôt que sur le niveau réel de développement, orientant l'économie vers l'accumulation de richesse plutôt que vers sa répartition équitable et l'amélioration du bien-être. Ainsi, une amélioration du taux de croissance ne signifie pas forcément un meilleur niveau de vie pour la population, surtout pour les catégories économiques défavorisées.

De plus, cette approche exclut le ressenti collectif de la situation économique au profit des chiffres, ne valorisant pas la dimension subjective comme composante du savoir économique. Lorsque les indicateurs économiques sont positifs mais que le ressenti collectif est négatif, cela révèle un dysfonctionnement du modèle de développement et de la performance économique.

À ce propos, plusieurs économistes, dont Joseph E. Stiglitz, recommandent de prendre en compte la réalité vécue, en passant d'indicateurs étroits à des approches plus globales intégrant le bien-être des individus, les dimensions sociale, environnementale et climatique, ainsi que le niveau de satisfaction, afin de produire un savoir économique en phase avec son environnement social⁹.

RECOMMANDATIONS

AXE 1: RENFORCER L'ORGANISATION ET LA PARTICIPATION

Recommandation : Lancer un programme national visant l'intégration totale des petits producteurs dans des coopératives.

Responsables : Présidence du gouvernement, ministères des affaires sociales, de l'agriculture et des finances.

Actions concrètes :

- Offrir des incitations financières, fiscales et matérielles (terrains publics, équipements, etc.) aux coopératives selon la nature de l'activité.
- Conditionner l'adhésion aux coopératives à des mécanismes d'accès au soutien.
- Fournir une formation administrative et financière obligatoire avant l'octroi des incitations.

Créer un Conseil supérieur des coopératives représentant les membres afin de développer leurs activités principales et complémentaires selon les principes du développement durable, et représenter le secteur au sein du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire.

⁹ Joseph E. Stiglitz, Amartya Sen, Jean-Paul Fitoussi, Rapport de la commission sur la mesure des performances économiques et des progrès social, 2009, <https://urlr.me/8jkmu5>.

AXE 2 : AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Recommandation : Mettre en œuvre la loi n°30 de 2020 relative à l'économie sociale et solidaire.

Responsable : Présidence du gouvernement.

Actions concrètes :

- Émettre les décrets d'application de la loi pour structurer une partie de l'économie informelle et établir un équilibre entre la rentabilité économique et les valeurs de solidarité sociale.

Cette loi contribuera également à corriger les déséquilibres liés au marché et au financement, et à améliorer la répartition des revenus pour les coopératives.

AXE 3 : INTÉGRER LES INDICATEURS QUALITATIFS DANS L'ÉVALUATION DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

Recommandation : Mesurer la qualité de vie et le bien-être et les intégrer dans les politiques publiques.

Responsables : Présidence du gouvernement, ministère de l'économie et de la planification, Institut national de la statistique.

Actions concrètes :

- Développer un indice national de bien-être social tenant compte des spécificités sociales et économiques de la société tunisienne. Tout en utilisant des indicateurs qualitatifs similaires au Better Life Index (revenus, santé, éducation, participation civique et politique, loisirs, environnement).
- Utiliser cet indice pour définir les priorités, formuler les politiques

publiques et évaluer les programmes gouvernementaux.

- Publier un rapport annuel sur le bien-être social afin de relier croissance et développement, et renforcer la transparence et la responsabilité politique.
- En plus de leur rôle dans l'évaluation du bien-être et la mise en relation de la croissance avec le développement, les indicateurs qualitatifs contribuent également à renforcer la responsabilité politique.